

Charleroi, le 5 décembre 2002

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration
du 24 octobre 2002 à Amay

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Daniel OGER, président. Sont également présents MM. Henri DOUHA, Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Claude BIKADY et Fabrice GROBELNY.

Se sont excusés : MM. Jean-François CULOT et Daniel HALLEUX.

Le Président désire que l'on aborde d'abord les « Divers » avant d'en venir au point de discipline faisant l'objet principal de la réunion. Le Conseil n'y voit pas d'objection.

1. Divers.

M. OGER souhaite voir M. PIRON organiser de manière impeccable le tournoi du 3 novembre 2002 (interligues) à Charleroi. Il lui demande par ailleurs s'il est disposé à poursuivre avec tout le sérieux requis l'exercice de son mandat comme directeur des tournois de la F.E.F.B.

M. PIRON dit qu'il n'y a pas de problème pour le 3 novembre ; il fait toutefois part de ce qu'il sera très occupé d'ici la fin de l'année ; à la réunion du mois décembre, il fera savoir s'il poursuit.

2. Discipline - Dénonciation de M. BECQUART à l'encontre de M. Daniel DENOOSE.

[...]

M. OGER communique qu'après en avoir délibéré, le Conseil de la F.E.F.B. estime qu'un complément d'informations est nécessaire pour juger du bien-fondé ou non de la plainte. Une recherche sera notamment effectuée dans les envois de parties au classement Elo.

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre 2002 à 14h00 à Charleroi et il se pourrait que les deux protagonistes y soient reconvoqués.

En ce qui concerne la demande de subside de M. BECQUART, le Conseil postpose également sa décision en attendant d'y voir plus clair dans le conflit l'opposant à M. DENOOSE.

Celui-ci fait d'ores et déjà savoir qu'il ne pourra être présent le 14 décembre.

La séance est levée vers 22h00.

Fabrice GROBELNY
secrétaire